



Déclaration FSU : CHSTA du 18-10-2018

Monsieur le Recteur président du CHSCTA de Caen,

La FSU, organisation syndicale majoritaire au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de Caen a décidé de boycotter le CHSCTA du 11 octobre 2018. Il s'agissait par cette action de vous interpeler M le Recteur qui, depuis plusieurs séances ne présidez plus l'instance et n'apportez pas de réponse à la demande d'audience, envoyée le 12 mars 2018 par la FSU, afin de trouver une solution aux multiples tentatives d'entraves faite aux représentants des personnels dans leurs missions. Missions pourtant cadrées par un décret dont votre représentant lors des dernières instances ne reconnaît pas force de loi. Il en va de même pour le rôle de l'inspection du travail niée dans le champ de l'éducation nationale alors qu'il n'y a plus aucun doute sur sa compétence dans la fonction publique au regard du code du travail. Et que dire des orientations stratégiques ministérielles ignorées par les autorités rectorales pourtant garantes de leur application dans l'académie. En effet, pour exemple, les enquêtes pour accident grave ne sont pas mises en place comme cela devrait légalement être le cas. Et lorsqu'elles le sont, c'est suite à la pression répétée des représentants des personnels. Par ailleurs la parution du rapport d'une visite du CHSCTA sur la fermeture des collèges de Colombelles et Port en Bessin est empêchée, le rôle du secrétaire du CHSCTA est remis en cause, les engagements affirmés en instance ne sont pas tenus...

Pour la FSU il est grand temps qu'un autre regard soit porté sur les conditions de travail des agents de l'éducation nationale dans l'académie de Caen. C'est une vision d'un autre temps du dialogue social qui y est appliquée. Il est plus qu'urgent de sortir de cette situation inacceptable dans l'intérêt de toutes et tous les personnels. Mais cette situation n'est peut être que le reflet d'une nouvelle expérimentation dont l'académie ferait à nouveau les frais, c'est-à-dire la mise en œuvre du projet gouvernemental de suppression des CHSCT dans leur forme actuelle? Quoi qu'il en soit, vous pouvez avoir l'assurance Monsieur le Recteur de la détermination des représentants des personnels de la FSU à faire respecter pleinement toutes les missions dévolues aux CHSCT.